

# INFORMATIONS



## Commune de Delley-Portalban

### Exercice 2018

Les montants inscrits au budget de fonctionnement relèvent des dépenses et des recettes d'exploitation relatives à la gestion courante de notre commune.

Précisions sur quelques dépenses et recettes envisagées pour l'année prochaine principalement les dépenses liées selon les communications des divers services de l'Etat et du district de la Broye.

- Etude projetée pour la transformation du bâtiment scolaire et administratif de Delley	Fr.	100'000.00
- Cotisations aux associations touristiques et diverses (Ascobroye, COREB, Offices tourisme, Sté Développement)	Fr.	28'200.00
- Prestations informatiques et révision du site Internet	Fr.	10'000.00
- Frais service de la protection des adultes	Fr.	25'000.00
- Participation Commune St-Aubin – Corps des sapeurs-pompiers	Fr.	33'100.00
- Participation dépenses cantonales écoles enfantines et primaires	Fr.	402'946.00
- Participation CO de la Broye	Fr.	386'400.00
- Participation cercle scolaire intercommunal (AISDPG)	Fr.	108'900.00
- Participation AISDPG (gestion bâtiment scolaire)	Fr.	377'725.00
- Frais transports scolaires	Fr.	13'692.00
- Aide aux institutions-écoles spécialisées (handicapés et inadaptés)	Fr.	150'199.70
- Accueil extra-scolaire	Fr.	45'850.00
- Centre éducatif et pédagogique	Fr.	38'107.00

- Bourses communales (apprentis et étudiants)	Fr.	50'000.00
- Frais manifestations culturelles et dons sociétés culturelles	Fr.	15'000.00
- Dons et participations sociétés sportives	Fr.	30'000.00
- Animations villageoises diverses (1 <sup>er</sup> août, Aînés, etc.)	Fr.	20'000.00
- Subventionnement EMS (médico-social de la Broye)	Fr.	175'651.00
- Participation soins à domicile /indemnités forfaitaires	Fr.	128'238.00
- Participation frais service social de la Broye	Fr.	104'223.00
- Participation dépenses aux institutions spécialisées	Fr.	264'334.00
- Participation home médicalisé	Fr.	36'552.00
- Frais SMUR	Fr.	22'135.00
- Participation crèches, garderie, etc.	Fr.	23'412.00
- Contribution fonds cantonal de l'emploi	Fr.	18'500.00
- Entretien routes et éclairage et aménagements	Fr.	90'000.00
- Participation indemnité trafic régional et ferroviaire	Fr.	29'195.00
- Entretien, rénovation, places et fontaines, etc.	Fr.	32'100.00
- Achat machines, matériel, cantine, etc. – port de batellerie	Fr.	45'000.00
- Participation cantonale trafic régional	Fr.	26'237.00
- Frais parking payant (renouvellement des horodateurs et divers)	Fr.	65'500.00
- Entretien plage (secteur roselière), réparation radeau, etc.	Fr.	50'000.00
- Frais administratifs zone touristique (plan spécial)	Fr.	20'000.00
- Location terrain, plan d'eau et divers - port	Fr.	150'000.00
- Entretien chemins et places (digue côté parking), etc. - port	Fr.	82'000.00
- Frais agence de placement (temporaire), conciergerie, etc.	Fr.	42'000.00
- Frais surveillance de la zone touristique et prestations tiers	Fr.	50'000.00
- Frais station de lavage (mise en conformité – cadastre eaux)	Fr.	100'000.00
- Frais exploitation du port (rénovation surf-parc)	Fr.	38'000.00
- Recettes locations places amarrage	Fr.	920'000.00
- Location diverses, buvette, appartements - port	Fr.	90.560.00
- Recettes diverses (locations diverses, grue, hivernage, etc)	Fr.	280'000.00

- Recettes parking	Fr.	140'000.00
- Achat d'eau	Fr.	120'000.00
- Entretien réseau d'eau	Fr.	35'000.00
- Frais honoraires étude (plan des infrastructures)	Fr.	30'000.00
- Vente d'eau, location compteurs et taxes	Fr.	190'000.00
- Participation STEP intercommunale - épuration (nouvelle répartition intercommunale soit 50% sur les dépenses)	Fr.	220'000.00
- Entretien réseau des eaux usées & prestations de tiers	Fr.	50'000.00
- Taxes épuration	Fr.	285'000.00
- Frais ramassage déchets et décharge	Fr.	170'000.00
- Recettes déchetterie	Fr.	156'000.00
- Honoraires urbanistes, ingénieurs, etc. (révision PAL)	Fr.	72'000.00
- Frais administratifs, prestations de tiers	Fr.	12'000.00
- Autorisations de construire et divers	Fr.	15'000.00
- Frais d'exploitation du camp (places motor-homes, aménagement ext., etc.)	Fr.	40'000.00
- Location terrain Etat Fribourg	Fr.	138'000.00
- Recettes locations, visiteurs et places parc - camping	Fr.	829'500.00
- Rémunération Poste CH & Loterie	Fr.	19'000.00
- Location buvette & self camping	Fr.	45'000.00
- Entretien buvette camping	Fr.	20'000.00
- Etude réaménagement, reconstruction du bâtiment buvette&self	Fr.	60'000.00
- Frais administratifs, rembours., rectific., etc. – impôts	Fr.	50'000.00
- Intérêts des dettes	Fr.	141'500.00
- Recettes fiscales	Fr.	1'898'000.00
- Contribution immobilière	Fr.	250'000.00

- Participation impôts/véhicules	Fr.	88'000.00
- Impôt sur PC, gains immobiliers et mutations	Fr.	260'000.00
- Contributions péréquation ressources & besoins	Fr.	38'652.00
- Amortissements obligatoires	Fr.	639'833.50
- Entretien des bâtiments et immeubles locatifs (entretien bâtiments, conciergerie, gérance, achats, assurances, etc)	Fr.	174'070.00
- Amortissements & intérêts des immeubles	Fr.	150'027.00
- Recettes locations des immeubles du patrimoine	Fr.	570'500.00

### Plan financier 2016 – 2020

Pour rappel : le plan financier est transmis à l'assemblée communale, laquelle n'a pas à décider ou à voter sur cet objet.

Le plan financier est un moyen privilégié d'infléchir la situation financière de la commune afin de tenir compte de ses objectifs. La planification financière permet de remettre graduellement en question la structure des recettes et des dépenses. Il s'agit d'un instrument de travail, de prévision et de protection dans l'avenir en fonction de la situation actuelle en prenant en considération l'évolution future hypothétique.

Les prévisions obtenues selon les tableaux présentés demeurent aléatoires et dépendent essentiellement de l'évolution des recettes et des projets d'investissements.